



Hélène Macaire

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Désignation

La SASU HELENE MACAIRE est un cabinet de conseil et d'accompagnement à la transformation, à la créativité et à l'innovation, dont le siège est situé 7 place Saint-Blaise – 03210 Besson.

La SASU HELENE MACAIRE est enregistrée sous le numéro de SIRET 8999347640001.

Objet et Champ d'Application

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objectif de définir les droits et obligations des parties dans le cadre des prestations de conseil et accompagnement à la transformation, à la créativité et à l'innovation dispensées par la SASU HELENE MACAIRE.

La signature par le Client du Devis, du Contrat ou de la Proposition Commerciale entraîne son acceptation pleine et entière des Conditions Générales de Vente. Les Conditions Générales de Vente prévalent sur les autres documents tels que prospectus, plaquettes, brochures, n'ayant qu'une valeur indicative.

Nature des Prestations

La SASU HELENE MACAIRE propose différentes prestations de conseil et d'accompagnement à la transformation, à la créativité et à l'innovation, à destination des Entreprises, des Microentreprises et des Particuliers.

Les prestations visent notamment à libérer des forces créatives présentes chez le Bénéficiaire de la Prestation afin qu'il puisse les mobiliser dans son Art, son Entreprise ou son Métier.

Ces prestations sont des créations originales développées par Hélène Macaire. Elles mêlent prestations intellectuelles et productions artistiques.

Au cours des accompagnements, des supports et autres documents de travail sont fournis au Client afin de soutenir la démarche de transformation.

Devis et Contrat

Chaque prestation donne lieu à l'établissement d'un devis et d'un contrat devant être datés, signés et porter la mention « Bon pour Accord ».

Modalités de Paiement

Le paiement d'un acompte de 50% est à régler à la signature du contrat de prestation, à réception de la facture d'acompte.

Le paiement du solde est à régler après exécution de la prestation, à réception de la facture.

Le règlement des factures est effectué par virement bancaire.

Propriété Intellectuelle

La SASU HELENE MACAIRE est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des prestations qu'elle propose à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports d'accompagnement qu'elle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique...) utilisés par la SASU HELENE MACAIRE pour assurer l'accompagnement, demeurent la propriété exclusive de la SASU HELENE MACAIRE. A ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée par le Client sans l'accord exprès de la SASU HELENE MACAIRE. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu de l'accompagnement pour accompagner d'autres personnes et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L.122-4 et L335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication de contenus non autorisés. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formation, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, la SASU HELENE MACAIRE demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution de ses prestations.

Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus avant la conclusion du contrat.

La SASU HELENE MACAIRE s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client.

Rétractation ou Annulation de Commande

Le Client, Personne Morale, après avoir signé le devis ou le bon de commande, peut se rétracter dans un délai de 7 jours par lettre recommandée. La SASU HELENE MACAIRE rembourse l'acompte perçu.

Le Client, Personne Physique, dispose du droit de se rétracter pendant un délai de 14 jours à compter du paiement de l'acompte de la commande, en application du code de la consommation (article L.221-18).

Au-delà de 7 jours pour une Personne Morale et de 14 jours pour une Personne Physique, la SASU HELENE MACAIRE garde l'acompte en cas d'annulation de commande.

Annulation et retard

Sauf cas de force majeure, toute séance non annulée au minimum 24h à l'avance sera facturée normalement. Sinon, la séance fera l'objet d'un report.

Si le Client arrive en retard, la séance se terminera à l'heure convenue initialement.

Interruption anticipée de la prestation

Le Client dispose du droit d'interrompre le contrat par anticipation. Une fois la prestation débutée, toute interruption anticipée de la prestation doit faire l'objet d'un écrit - courrier ou mail. En cas d'interruption anticipée de la prestation en dehors d'un cas de force majeure, l'acompte de 50% versé au début de prestation tient lieu de dédommagement.

Force Majeure

La SASU HELENE MACAIRE ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'Hélène Macaire, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes, les catastrophes naturelles, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de la SASU HELENE MACAIRE.

Responsabilité

La SASU HELENE MACAIRE a souscrit un contrat d'assurance couvrant sa Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la Compagnie Hiscox (Contrat n. HSXPM310031498)

La SASU HELENE MACAIRE ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution des Prestations pour des raisons qui seraient imputables au Client, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, ou à un cas de force majeure tel que défini au présent article des présentes conditions générales de vente.

Litiges

Tout différent entre le Client et la SASU HELENE MACAIRE relatif à l'exécution de la prestation d'accompagnement qui ne pourraient être résolus à l'amiable seront tranchés par les tribunaux compétents.

Fait à Besson, le 05.12.2024

Hélène Macaire, Présidente